

3. Etude des saturations visuelles depuis Maisonnay

Choix du point d'analyse

Le bourg de Maisonnay est situé dans le périmètre de l'AER, le long de la D948, à proximité de la limite sud-est de l'AEI. L'habitat est relativement disséminé et composé essentiellement de maisons d'habitat individuel. Lors de la traversée du bourg, un tronçon de route offre des visibilitées en direction de plusieurs parcs éoliens et de projets du secteur. Ces perceptions seront possibles depuis l'habitat avec des variations de perceptions fonction des secteurs considérés.

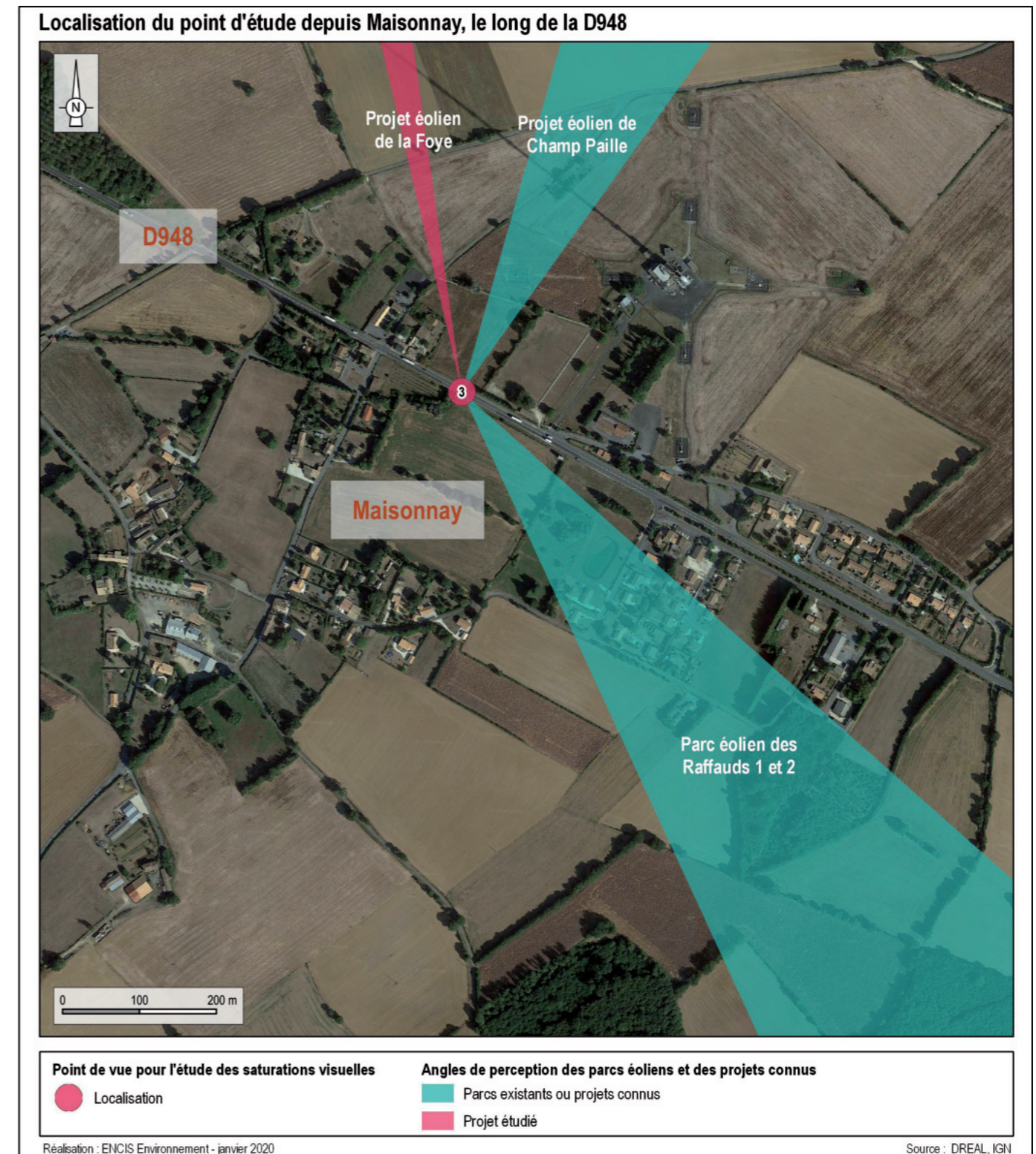
Etat initial

Le projet de Champ Paille est clairement visible en direction du nord et seule la base des éoliennes est masquée par le relief. Le parc éolien des Raffauds 1 et 2 est visible en direction du sud-est. Environ une éolienne du parc sur deux est visible, car des boisements proches du bourg viennent atténuer ces perceptions. Ce sont essentiellement les extrémités de pales d'éoliennes en mouvement qui sont perceptibles au-dessus des silhouettes boisées.

Etat projeté

Le projet de la Foye est visible en direction du nord-ouest et s'inscrit presque dans la continuité visuelle du parc de Champ Paille. La base des mâts est masquée par le relief et quelques bosquets d'arbres plus lointains filtrent également les visibilitées. A noter que le projet vient aussi réduire l'angle de respiration visuel initial sans éolien, le passant de 221,7° à 193,2°.

Le projet de la Foye a un impact faible en termes de saturation visuelle.



Carte 69 : Localisation du point d'analyse, en limite ouest du bourg de Lezay.